



**Election complémentaire de deux conseillers municipaux ou
conseillères municipales pour une fin de période d'un an**

A la suite de la démission de Mme Rebeca Carril et de M. Alexandre Haussener pour le 31 décembre 2022, les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués le

**Dimanche 12 mars 2023
de 10h30 à 11h30
au bureau municipal du Fuet**

pour procéder par les urnes, d'après le système majoritaire, à l'élection complémentaire de deux conseillers municipaux ou conseillères municipales pour la période 2020 - 2023.

Les listes des candidats établies selon l'article 22 du Règlement concernant les élections par les urnes seront déposées au Secrétariat municipal au Fuet **jusqu'au vendredi 3 février 2023 à 11h00**. Des listes types sont à disposition au secrétariat municipal.

Le Fuet, le 11 janvier 2023

Conseil municipal